

Paris, le 30 juin 2017

HALTE AUX DÉCLASSEMENTS AU C.N.R.S

Le SNESUP-FSU s'associe à la contestation qu'ont suscité les déclassements autoritaires lors de la campagne 2017 de recrutements du CNRS et appelle à signer la pétition initiée par le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU, dénonçant cette situation :

https://www.change.org/p/pr%C3%A9sident-du-cnrs-concours-cnrs-2017-la-sociologie-d%C3%A9class%C3%A9e-l-autonomie-scientifique-remise-en-cause?recruiter=88673926&utm_source=share_petition&utm_medium=copy_link&utm_campaign=share_petition.

Les décisions opaques du jury d'admission, en remettant en cause le classement établi par le jury d'admissibilité,

- constituent une atteinte à l'autonomie des expert.e.s scientifiques des sections,
- sont un déni de légitimité de leurs membres, et plus largement de la communauté scientifique qui les a élus
- remettent en question le principe fondamental de l'évaluation par les pairs.

Cette intervention sans précédent à ce niveau des concours, bafoue la valeur et la qualité scientifique des recrutements au profit de critères politiques ou stratégiques opaques, nuit à l'image du CNRS et affaiblit la diversité de la recherche.

Le SNESUP-FSU souligne en outre le cas singulier de la section 36 pour laquelle le déclassement a consisté en une disparition pure et simple des quatre candidat.e.s sociologues au profit des deux candidats juristes, pourtant classés à la 3^{ème} et 6^{ème} place. Les sociologues ont été purement et simplement exclu.e.s des recrutements.

Le SNESUP-FSU s'inquiète de ce qui pourrait constituer une remise en cause générale de la présence des sciences humaines et sociales dans cette institution.

Le SNESUP-FSU appelle à poursuivre la contestation et s'associera aux différentes initiatives prises en ce sens.